

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

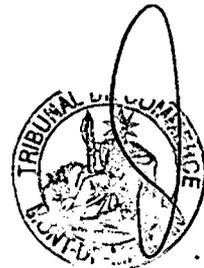
Numéro de gestion : 2015 B 00135

Numéro SIREN : 810 669 937

Nom ou dénomination : ...COTE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2021 sous le numéro de dépôt 1189

Exercice ouvert le : 01/01/2020		Régime "simplifié d'imposition" <input checked="" type="checkbox"/> X		Si option pour le régime optionnel de	
et clos le : 31/12/2020		Déclaration de résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		ou "réel normal" <input type="checkbox"/>	
		taxation au tonnage <input type="checkbox"/>			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social		
SAS COTE OUEST CLOS DE MESTADE					
40800 AIRE SUR L ADOUR					
N° Siret		81066993700015			
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du cg)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
Dénomination :				N° Siret :	
Adresse :					
B ACTIVITE					
Activités exercées (souligner l'activité principale) :		SANS ACTIVITE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux de 15 %		DEFICIT (Report de la ligne 6 507)	
		Bénéfice imposable au taux de 28 %		XO DU 2058A ou 372 du 2033B)	
		Bénéfice imposable au taux de 31 % (ou 26,5% ou 27,5%)			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%					
2 Plus-values					
PVLTI imposables au taux de 15%					
PVLTI imposables		Autres plus-values imposables		Plus-values à LT imposable	
à 19 %		à 19 %		à 0% (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas).					
Ent. nouv. art. 44 sexies		Jeunes entre. innovantes		Zone franche urbaine - Terri. entr.	
Ent. nouv. art. 44 septies				Zone franche d'activité	
Sociétés d'invest. immo. cotées		Zone de développement prioritaire, art 44 septidécies		Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas)		Plus values exonérées relevant du taux de 15%		PME Innovantes	
				Autres dispositifs	
				BUD.art. 44 sexdecies	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur : productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll. Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS					
1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1), cochez la case : <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-1-2), cochez : <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : N° d'identification fiscale : <input type="text"/>					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé	
				WINSIS	
Examen de conformité fiscale <input type="checkbox"/>		Nom, adresse du prestataire :			
Nom, adresse, téléphone, télécopie :					
- du comptable * : <input checked="" type="checkbox"/>		FIDUCIAL AIRE/ADOUR			
Téléphone : 05 58 71 70 07		22 RUE PASCAL DUPRAT			
		40800 AIRE/ADOUR			
- du conseil * : <input type="checkbox"/>		Téléphone :			
- du C.G.A. ou du viseur conventionné :					
n° agrément					
Visa : CGA/AGA <input type="checkbox"/>		Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		le 05/04/2021	
		A AIRE SUR L ADOUR		Nom du déclarant M JARDEL Pierre	
		Qualité du déclarant : GERANT			



le 06/05/2021

B 1189.

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST				Néant	
Adresse de l'entreprise : CLOS DE MESTADE 40800 AIRE SUR L ADOUR					
Numéro SIRET* : 81066993700015					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
					Ex. N-1 clos le : 31/12/2019
Exercice N, clos le : 31/12/2020					
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M	Incorporelles - Autres*	014	016		
M	Immobilisations corporelles*	028	030	3 635	1 541
	Immobilisations financières* (1)	040	042	12 903	12 903
Total I (5)		044	048	16 538	14 996
C	Stocks - Mat.ières, apros en cours de prod.*	050	052		
I	- Marchandises*	060	062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070		
U	(2) - Autres* (3)	072	074	3 055	3 055
L	Valeurs mobilières de placement	080	082		
A	Disponibilités	084	086	10 829	10 829
N	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II		096	098	13 884	13 884
Total général (I + II)		110	112	30 422	28 880

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120	25 000
	Ecart de réévaluation	124	
P	Réserve légale	126	
R	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="131"/>)	132	
P	Report à nouveau	134	-12 588
R	Résultat de l'exercice	136	-6 507
E	Provisions réglementées	140	
Total I		142	5 905
Provisions pour risques et charges Total II		154	
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156	
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164	
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="169"/> <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="22 976"/>)	172	22 976
E	Produits constatés d'avance	174	
Total III		176	22 976
Total général (I + II + III)		180	28 880

R	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	621
V	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	1 414	184	
I					

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SAS COTE OUEST		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
A - RESULTAT COMPTABLE				31/12/2020		31/12/2019	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	Intracommunau.	217	218			
D	Production stockée* (variat° stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	0		
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	0		
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	5 591	5 149	
E	- mobilier	- immobilier)				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243)	244		172	
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	928	614	
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259)	262			
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professio	260)				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	6 518	5 935	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-6 518	-5 935	
	Produits financiers	(III)		280	153	18	
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(-V)		294	142	71	
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300		28	
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347)				
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348)				
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-6 507	-6 016	
B - RESULTAT FISCAL				312		6 507	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2					314		
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324			
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-ccts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249)				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Entreprises nouvelle (44 sexies)	988	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991				
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992		
ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
Dont créance due au report en arrière du déficit*	348						
Dont déduct. exception. (art 39 decies)	655	Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643	Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645		
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)	647	Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648	Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641		
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)	990	Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649				
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352		354	6 507
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables * : dont imputés/résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370		372	6 507

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST				Néant :		*		
I								
IMMOBILISATIONS								
ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.			
Fonds commercial	400	402	404	406				
Autres immob incorp.	410	412	414	416				
I Terrains	420	422	424	426				
M Constructions	430	432	434	436				
M Inst. tech. mat, out	440	442	444	446				
C Inst. gén. agenc.	450	452	454	456				
O Mat. de transport	460	462	464	466	3 167			
R Autres immos corp.	470	472	474	476	468			
Immob. financières	480	482	484	486	12 903			
TOTAL	490	492	494	496	16 538			
II								
AMORTISSEMENTS								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif	Mt Amortissements à la fin de l'exercice				
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506				
I Terrains	510	512	514	516				
M Constructions	520	522	524	526				
M Installations techn., mat. & out. ind.	530	532	534	536				
C Inst. générales, agencés divers	540	542	544	546				
O Matériel de transport	550	552	554	556	1 405			
R Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	136			
TOTAL	570	572	574	576	1 541			
III								
PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5			
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15% ou 12,8%	0 %
	1	2	3	4	5	6	7	8
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590			
			TOTAL		596			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NO

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST Néant : *

1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglement.	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et cptes rattach.	650	652	654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
	Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Immos. incorporelles	700	705	1	Indemn. congés payés, charges...	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Inst. Techn. Mat & Out	730	735	4		
Inst. Gén. Agenc. Div	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autre immos. corpor.	760	765	7		
TOTAL	770	775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	16 071	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI 995
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI) 996
Déficits reportables	984	16 071	
Déficits de l'exercice	860	6 507	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	22 578	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325		
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI			397

Désignation de l'entreprise : SAS COTE OUEST	Néant : <input type="checkbox"/>	**
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subv. d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	106	0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	
Total 3	152	0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
		0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		20
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		22
Effectifs au sens de la CVAE		23
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		26
Période de référence	du	au
Date de cessation		186
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

... CÔTE OUEST
Société par actions simplifiée au capital de 25 000 Euros
Le Clos de Mestade

(40800) AIRE SUR L'ADOUR

810 669 937 RCS MONT DE MARSAN

ASSEMBLEE GENERALE
du 28 Avril 2021

Procès-verbal de délibération

Le 28 Avril 2021 à 10h00 les associés se sont réunis en assemblée générale , au siège social, sur convocation de la gérance.

Est présent, à l'assemblée :

- Monsieur JARDEL Pierre,

L'assemblée est présidée par Monsieur JARDEL Pierre, président de la société.

Le président constate que les associés présents possèdent ensemble la majorité des parts sociales , et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions.

L'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- présentation des comptes de l'assemblée clos le 31 Décembre 2020
- Affectation du résultat
- Quitus de la gérance

RESOLUTIONS

Première résolution

La collectivité des associés donne acte de gérance de ce les statuts concernant la convocation de l'assemblée ont été bien respectés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité .

Deuxième Résolution

La collectivité des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gérance, approuve le dit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés par la gérance et apparaître .

- un résultat de - 6507 Euros

La collectivité décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- report à nouveau - 6507 Euros

Troisième Résolution

La collectivité des associés donne quitus à la gérance pour l'accomplissement de sa mission de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité .

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Monsieur JARDEL Pierre

